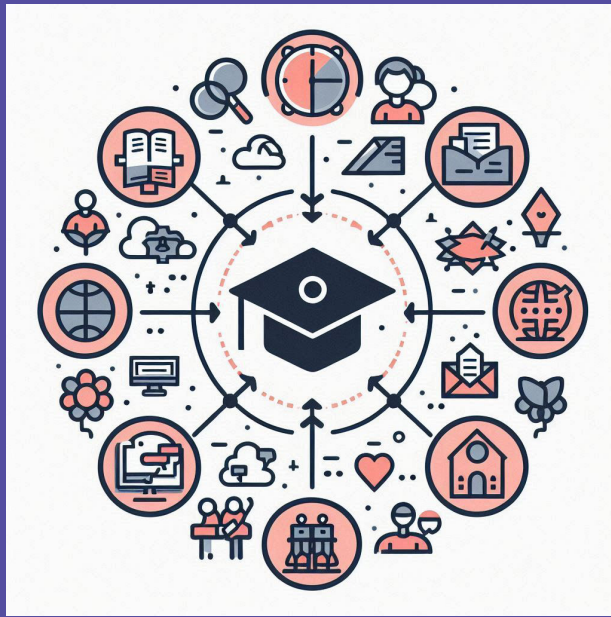


**INSPE** Institut national supérieur

du **professorat** et de l'**éducation**

Université de Strasbourg



# Recrutez/devenez un apprenti en Master Encadrement de Missions Educatives et Sociales

Master porté par l'INSPE,  
Mention Encadrement Educatif

Année universitaire 2025-2026

---

INSPE de l'académie de Strasbourg

141 avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG

Tél : 03.88.43.82.00 | Courriel : [inspe@unistra.fr](mailto:inspe@unistra.fr) | Web : <https://inspe.unistra.fr>

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le parcours «Encadrement de missions éducatives et sociales (EMES)» vise l'acquisition de connaissances scientifiques et professionnelles et le développement de compétences liées à l'encadrement de l'action éducative et sociale. Il prépare les futurs professionnels à exercer des responsabilités au sein de structure à caractère éducatif et social, notamment en relation avec la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets éducatifs, l'accompagnement et le conseil en éducation, l'encadrement et la coordination d'équipes éducatives et sociales, le développement de partenariats et collaborations éducatifs, sociaux et culturels, la médiation sociale et familiale. Le parcours EMES propose une formation alliant théorie et pratique en relation avec les institutions partenaires (collectivités territoriales, protection judiciaire de la jeunesse, éducation populaire, secteur associatif, etc.).

### Partenariat

Le Master est construit en partenariat avec des structures locales de l'action éducative et sociale : collectivités territoriales (par ex. Euro-métropole de Strasbourg, communautés de communes), institutions publiques (par ex. Protection Judiciaire de la Jeunesse), secteur de l'Éducation populaire ou protection de l'enfance.

Les professionnels de ces structures interviennent dans les UE spécifiques du parcours pour présenter les différents contextes professionnels et métiers, témoigner de leurs parcours professionnels ou encore dispenser des enseignements pour apporter des connaissances spécifiques à l'encadrement de l'action éducative et sociale ou à la médiation.

## CONTACTS

Adresse générique :  
[inspe@unistra.fr](mailto:inspe@unistra.fr)

### Responsable de la mention Encadrement Educatif

Éric FLAVIER  
[eric.flavier@unistra.fr](mailto:eric.flavier@unistra.fr)

### Responsable du parcours EMES

Bruno MICHON  
[bruno.michon@unistra.fr](mailto:bruno.michon@unistra.fr)



### Pourquoi choisir l'alternance ?

La formation en alternance est une modalité doublement gagnante, elle présente des intérêts aussi bien pour l'étudiant que pour la structure qui le recrute. Le principal atout d'une formation en alternance réside dans le dialogue continu et l'enrichissement mutuel entre temps en structure d'accueil, en entreprise et temps à l'université, visant ainsi à associer une formation dite théorique à l'université et une expérience professionnelle significative en contexte de travail. La structure ou l'entreprise bénéficie de l'opportunité de recruter un nouveau collaborateur qui sera accompagné par l'organisme de formation tout au long de son cursus d'étude, notamment dans le cadre d'échanges réguliers entre la structure ou l'entreprise et les responsables de la formation universitaire. Du point de vue de l'étudiant, la formation en alternance est l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle authentique et de développer des compétences au plus près des attentes et besoins du monde du travail, favorisant ainsi son employabilité au sortir de sa formation. Structure ou entreprise et université travaillent en collaboration autour du projet de formation de l'étudiant.

Le recrutement d'un étudiant en formation en alternance permet à la structure d'accueil de maîtriser ses coûts salariaux du fait des niveaux de rémunérations établis et du bénéfice des aides de l'état et exonérations. Pour plus d'informations, et une estimation du coût réel pour la structure recrutant un étudiant en alternance, se reporter au site <https://www.alternance-professionnelle.fr/avantages-alternance-pour-entreprise/>

## **A qui s'adresse ce parcours ?**

Le Master EMES s'adresse à toute personne intéressée par l'encadrement de l'action éducative et sociale et de la médiation, et souhaitant acquérir des compétences spécifiques (coordination, évaluation, encadrement) de niveau universitaire ainsi qu'un diplôme de Master.

Le Master EMES est ouvert en formation initiale. Il est accessible aux personnes (étudiants ou professionnels du champ du social et de l'éducatif), titulaires d'une licence (particulièrement dans les domaines des SEF et SHS), ou d'un diplôme équivalent (par ex. EJE, ES, CAFERUIS, etc.). Pour les professionnels, il est également accessible par la voie de la validation de l'expérience professionnelle, soit pour entrer en formation (VAPP), soit pour obtenir tout ou partie du diplôme (VAE).

Il ne prépare pas spécifiquement à des concours de la fonction publique mais peut contribuer à leur réussite en apportant des connaissances et compétences faisant partie de leur programme.

## **Les compétences visées par le Master Encadrement de missions éducatives et sociales**

- ♦ Analyser un contexte local et définir des besoins éducatifs et sociaux,
- ♦ Concevoir et élaborer des projets éducatifs et sociaux,
- ♦ Mettre en œuvre et évaluer les projets en accord avec les objectifs des structures employeurs,
- ♦ Coordonner des équipes éducatives dans des structures variées,
- ♦ Coopérer au sein d'une équipe, avec les partenaires de l'ensemble de la communauté éducative,
- ♦ Contribuer à l'action de la communauté éducative,
- ♦ Développer des partenariats et collaborations entre acteurs de l'action éducative et sociale,
- ♦ S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- ♦ Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier,
- ♦ Analyser et mettre en œuvre les politiques publiques de l'action éducative et sociale,
- ♦ Mettre en lien l'action éducative et sociale avec les savoirs universitaires.

## **Enseignants du diplôme**

Enseignants et enseignants chercheurs affectés à l'INSPÉ de Strasbourg et du LISEC (UR 2310), professionnels du champ de de l'éducatif, du social, de la médiation ou de la culture.

## **Débouchés professionnels**

- ♦ Obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau Master.
- ♦ Métiers de l'action éducative et sociale et de la médiation au sein de structures publiques, privées ou associatives (par ex. collectivités territoriales, centres socio-culturels, foyers éducatifs, etc.).
- ♦ Responsable ou chargé de projet, responsable d'équipe, conseiller en insertion et accompagnement au projet professionnel, coordinateur de l'action éducative, médiateur social et familial, etc.

Le master EMES est également proposé en formation classique à temps plein avec stage en structure éducative.

# La formation Master EMES est organisée autour de 3 blocs de connaissances et compétences en interaction

un pôle **recherche** (domaine de spécialisation et des acquisitions en termes de méthode de travail, de rigueur...)

un pôle dit de **professionnalisation** (connaissances, compétences et outils pratiques au service de l'exercice du métier)

un pôle de **savoirs fondamentaux** (acquisitions de connaissances universitaires scientifiques et disciplinaires, développement de l'esprit critique)

## Calendrier de la formation

Université de Strasbourg

Calendrier dérogatoire de l'alternance

Rentrée universitaire 2025/2026

<b>Formation :</b> <b>Volume horaire de formation avec émargement</b> (heures de formation sur site - téléformation de rentrée, heures personnalisées, heures de projet et d'accompagnement sur site, heures de supervision) : <b>420</b> <b>Nombre de jour en période de formation</b> (compter 1/2 si demi-journée) : <b>67</b> <b>Volume horaire disponible en période de formation</b>	<b>Date début formation :</b> 02/09/2025 <b>Date fin de formation :</b> 30/06/2026	<b>Code couleur à utiliser pour remplir la cellule matin (M) et/ou après-midi (AM)</b> Période en entreprise Période en formation Examens, soutenances	<b>Boîte de dialogue</b> (rencontres, ateliers, interventions)
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

sept-25		oct-25		nov-25		déc-25		janv-26		févr-26		mars-26		avr-26		mai-26		juin-26		juil-26		août-26		sept-26			
M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
L 1	S36	M 1	S40	S 1	vacances	L 1	S49	J 1	Jour de l'En	D 1		D 1		M 1	S14	V 1	Fête de travail	L 1	S23	M 1	S27	S 1		M 1	S36		
M 2		J 2		D 2		M 2	V 2	L 2	S6	L 2	S10	J 2		M 2		S 2		M 2		J 2		D 2		M 2			
M 3		V 3		L 3	S45	M 3		S 3		M 3		M 3		V 3		D 3		M 3		V 3		L 3	S32	J 3			
J 4		S 4		M 4		J 4		D 4		M 4		M 4		S 4		L 4	S19	J 4		S 4		M 4		V 4			
V 5		D 5		M 5		V 5		L 5	S2	J 5		D 5		M 5		V 5		M 5		V 5		D 5		M 5	S 5		
S 6		L 6	S41	J 6		S 6		M 6		V 6		L 6		M 6		D 6		M 6		L 6	S28	J 6		D 6	S37		
D 7		M 7		V 7		D 7		M 7		S 7		S 7		M 7	S15	J 7		D 7		M 7		V 7		L 7	S37		
L 8	S37	M 8		S 8		L 8	S50	J 8		D 8		M 8		V 8		M 8		L 8	S24	M 8		S 8		M 8			
M 9		J 9		D 9		M 9		V 9		L 9	S7	L 9	S11	J 9		S 9		M 9		J 9		D 9		M 9			
M 10		V 10		L 10	S46	M 10		S 10		M 10		M 10		V 10		D 10		M 10		V 10		L 10	S33	J 10			
J 11		S 11		M 11	vacances	J 11		D 11		M 11		M 11		S 11		L 11	S20	J 11		S 11		M 11		V 11			
V 12		D 12		M 12		V 12		L 12	S3	J 12		M 12		D 12		M 12		V 12		D 12		M 12		S 12			
S 13		L 13	S42	J 13		S 13		M 13		V 13		V 13		L 13	S16	M 13		S 13		L 13	S29	J 13		D 13			
D 14		M 14		V 14		D 14		M 14		S 14		S 14		M 14		J 14	vacances	D 14		M 14		V 14		L 14	S38		
L 15	S38	M 15		S 15		L 15	S51	J 15		D 15		D 15		M 15		V 15		L 15	S25	M 15		S 15	vacances	M 15			
M 16		J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	S8	L 16	S12	J 16		S 16		M 16		J 16		D 16		M 16			
M 17		V 17		L 17	S47	M 17		S 17		M 17		M 17		V 17		D 17		M 17		V 17		L 17	S34	J 17			
J 18		S 18		M 18		J 18		D 18		M 18		M 18		S 18		L 18	S21	J 18		S 18		M 18		V 18			
V 19		D 19		M 19		V 19		L 19	S4	J 19		M 19		D 19		M 19		V 19		D 19		M 19		S 19			
S 20		L 20	S43	J 20		S 20		M 20		V 20		V 20		L 20	S17	M 20		S 20		L 20	S30	J 20		D 20			
D 21		M 21		V 21		D 21		M 21		S 21		S 21		M 21		J 21		D 21		M 21		V 21		L 21	S39		
L 22	S39	M 22		S 22		L 22	S52	J 22		D 22		D 22		M 22		V 22		L 22	S26	M 22		S 22		M 22			
M 23		J 23		D 23		M 23		V 23		L 23	S9	L 23	S13	J 23		S 23		M 23		J 23		D 23		M 23			
M 24		V 24		L 24	S48	M 24		S 24		M 24		M 24		V 24		D 24		M 24		V 24		L 24	S35	J 24			
J 25		S 25		M 25		J 25	vac	D 25		M 25		M 25		S 25		L 25	vacances	J 25		S 25		M 25		V 25			
V 26		D 26		M 26		V 26		L 26	S5	J 26		D 26		M 26		D 26		M 26		V 26		L 26	S22	M 26			
S 27		L 27	S44	J 27		S 27		M 27		V 27		V 27		L 27	S18	M 27		S 27		L 27	S31	J 27		D 27			
D 28		M 28		V 28		D 28		M 28		S 28		S 28		M 28		J 28		D 28		M 28		V 28		L 28	S40		
L 29	S40	M 29		S 29		L 29		S 29	S2	J 29		D 29		M 29		V 29		L 29		M 29		S 29		M 29			
M 30		V 30		D 30		M 30		V 30		L 30	S14	J 30		M 30		S 30		M 30		V 30		L 30	S30	M 30			
V 31						M 31		S 31						D 31				V 31				L 31	S36				

Equipe de rédaction : Bruno Michon, Eric Flavier  
 Conception graphique : Myriam Lakraa  
 Crédits photos : Stéphane Spach, Myriam Lakraa  
 Crédits icônes couverture : Copilot